

SYNTHESE DES UNIVERSITES D'ETE D'ATTAC FRANCE ET BELGIQUE

AVANT PROPOS

C'est uniquement à mes heures perdues que j'ai rédigé la synthèse ci-jointe des universités d'été 2006 d'Attac France et Belgique. Ce qui explique le retard de diffusion dont je m'excuse auprès de tous les militants à commencer par Tania d'Attac Luxembourg. Néanmoins, les informations contenues dans ce texte restent d'actualité et peuvent être diffusées sans modération. Vos critiques-que j'espère constructives- me permettront de me rendre compte que mon mel vous est bien parvenu,

INTRODUCTION

Durant l'été 2006 eurent lieu successivement **deux universités d'été d'Attac les 25 au 28 août à Poitiers et les 08 au 10 septembre à Bruxelles**. Moins importante par le nombre de ses ateliers, il n'en est pas moins que l'université d'été Belgique renforçait la **lutte contre le Libéralisme** telles les thématiques abordées se rejoignaient. Dans le domaine de l'emploi, il suffisait ainsi de remplacer le terme Minimex par celui de Rmi et d'Onem par Anpe pour comprendre la version belge.

La préoccupation à tous les attaciens belges, français, luxembourgeois et allemands principalement présents à chacune de ces deux universités fut **l'Europe des droits économiques et sociaux** ; plus brièvement l'Europe des droits tellement les directives européennes bouleversent de plus en plus le quotidien des citoyens de l'Union Européenne, puisqu'au moins **70% des législations nationales proviennent de décisions européennes**.

MODELE EURO LIBERAL

« Les politiques keynésiennes sont impossibles à mettre en œuvre en Europe, sinon elles demandent à **remettre tout un système social européen** mis en place depuis 60 ans » lance Sophie Heine, jeune politologue bruxelloise. Ce d'autant plus que le modèle euro-libéral ne s'accompagne pas de politiques économiques dynamiques en matière d'emploi comme aux Etats-Unis.

Cependant, même si le taux officiel du chômage affiche 5% dans la patrie du président Georges Bush, le taux réel des Sans-emplois approche plutôt les 8% étant donné que la croissance de la première puissance du monde se fait à crédit. **Appliquer le Libéralisme en Europe revient donc à retirer les avantages des systèmes sociaux européens sans avoir ceux du système économique états-unien.**

En parallèle, **la rémunération du travail diminue au profit de celle de l'argent.** Car la valeur « travail » se trouve confronter à celle de la «compétition » par les prix qui exige de baisser les coûts de production. Cette politique se traduit souvent par **agir sur les salaires pour diminuer les charges ou cotisations salariales.**

Réduire ainsi l'emploi provoque un chômage quasi-permanent permettant au pouvoir politique de **limiter les revendications des salariés** qui voient baisser leur pouvoir d'achat et devenir précaires.

De plus, de grandes pressions sont exercées sur les chômeurs, accusés à tort par les libéraux d'être responsables eux-mêmes de leur situation, pour leur faire accepter n'importe quel travail et à n'importe quel tarif horaire.

La solidarité laisse de plus en plus place à l'initiative individuelle. Les Européens sont-ils tous appelés à devenir des **Entreprises Uni-personnelles à Responsabilité Limitée (EURL) !** La fin du salariat en Europe est-il si proche ?

Ricardo Petrella constate que « depuis 20 ans, **le Capitalisme récupère tout le bénéfice de 120 ans de lutte sociale en Europe** d'autant plus facilité par moins de syndicalisme (comme en France) et moins d'interventions politiques de l'Etat ».

En effet, « l'économie » domine désormais « le politique ». L'ancien premier ministre français Lionel Jospin a même signé un chèque en blanc au libéralisme en déclarant à la télévision « Le politique ne peut pas tout ! ».

CHARTRE DES DROITS

Il est urgent qu'une charte des droits sociaux, démocratiques et environnementaux contraignante pour les états-membres de l'Union Européenne soit adoptée afin de défendre et de renforcer les services publics en Europe.

Une remise en cause de l'indépendance de la banque centrale européenne (BCE) et du pacte de stabilité pourrait également renforcer son contrôle par les députés du parlement européen. Car, **la BCE -autonome- échappe actuellement tout pouvoir politique** alors que celle-ci doit sauvegarder la valeur de l'euro contre l'inflation. Au contraire de la FEB (federal bank) qui soutient la croissance aux Etats-Unis, la BCE n'a pas les statuts pour s'en occuper.

La mise en place de tarifs extérieurs communs aux pays-membres de l'Union Européenne permettrait de lutter contre les délocalisations. A condition que cette politique s'accompagne par un **développement des petites et moyennes entreprises (PMI-PME) et très petites entreprises (TPE) plus créatrices**

d'emploi et beaucoup moins aptes à des délocalisations sauvages ainsi que d'une aide mieux adaptée en vue d'un réel développement des pays dit du Sud.

NON AU TCE

Un **non au traité constitutionnel européen(TCE)** était donc nécessaire afin de freiner cette course au tout Libéralisme venu d'Outre-Atlantique, non pas contre la construction européenne (argument libéral) mais **pour une Europe sociale et solidaire.**

Sinon, à quand il n'y aura **plus en Europe de contrat écrit de travail** comme en Amérique du nord ?

A quand un **chef syndicaliste européen sera menacé d'emprisonnement** pour avoir appelé à la grève dans certains secteurs économiques sensibles? Une loi dans ce sens a déjà été votée et adoptée au Québec en 2000.

A quand en Europe, les établissements publics de soins tels **les hôpitaux, cliniques et dispensaires exigeront pour soigner les patients leur carte de crédit** et non plus leur carte d'assurance maladie ?

A quand enfin un **acte patriotique européen** pour plagier le « us patriot act » permettra de **traiter comme terroristes les citoyens critiques à toute directive européenne ?**

SERVICES PUBLICS

« Une **régionalisation de la sécurité Sociale belge** pourrait aboutir à **l'éclatement de la Belgique** » prévient Albert Jacquart qui prône par ailleurs l'émulation plutôt que la concurrence en matière d'éducation.

Alors que 21% de la population active en Europe ont accès à l'enseignement supérieur, la privatisation de ce dernier va avoir pour conséquence de transformer l'étudiant en client revendant plus la pratique que la rhétorie. Cette **privatisation rampante de l'enseignement supérieur par le financement privé** aura pour effet non seulement l'ouverture d'écoles privées doctorales mais également **la marchandisation de cet enseignement et la diminution des savoirs.**

C'est ainsi que sur 1000 établissements privés en Belgique, 2 % d'entre eux se consacrent à l'enseignement des sciences fondamentales.

Il est donc question de **prix du diplôme et du paiement de l'enseignement universitaire** et pas seulement de l'inscription aux cours. C'est ainsi que la formation continue à l'université française, et ce pour acquérir un diplôme de 3^e cycle, se négocie désormais autour de 4000 €.

Mais à quand un étudiant européen en formation initiale devra déboursier autant que son camarade états-unien, soit 9330 € par an en moyenne ?

A quand la sélection par l'intelligence et le travail personnel de l'étudiant européen sera-t-elle supplantée par celle des possibilités financières de ses parents ?

REFORME DE LA JUSTICE

Une réforme de la justice française s'impose pour démocratiser son fonctionnement en facilitant l'accès de tout usager à ses droits, celle-ci passe par **la suppression du « plaider coupable »** qui en accélérant le jugement-peut avoir de graves conséquences en matière de respect des droits humains. Cette réforme entraîne également l'abrogation des lois sécuritaires qui ont créé de nouvelles infractions de toute pièce.

En effet, il est interdit de se réunir en bas d'immeubles ou proches de bâtiments officiels sans autorisation. Le raccolage passif et le parloir sauvage peuvent également entraîner des peines d'emprisonnement.

Exiger la déconnection de la justice pénale du sécuritaire n'est que le minimum. Et ce tant au niveau national qu'europpéen. Puisque 15 jours après le 11/09/01, deux lois cadres pour lutter contre le terrorisme émanaient de la Commission Européenne.

C'est pourquoi, il est urgent que les citoyens français s'impliquent dans la défense de leurs droits et de leur justice. Déjà pour trois raisons;

1) Tout citoyen n'a pas seulement le **devoir de payer ses impôts** dont un quart est consacré en France à la justice, à la sécurité et à l'environnement mais aussi le **droit à être respecté** par les forces de l'ordre et à **être traité avec équité** par la justice de son pays.

2) En France, **la déclaration des droits de l'homme de 1789 n'est plus garantie à 100%** alors qu'elle est le fondement de sa république. Ce n'est plus un « scoop » d'affirmer que **la démocratie n'est pas toujours respectée dans les commissariats de police de villes françaises**, ni même dans des centres d'incarcération qui ne doivent pas priver tout détenu de dignité.

3) Les différentes **erreurs judiciaires** qui se sont succédées depuis une vingtaine d'années comme celles de Patrick Dils ou d'Omar Ramdad jusqu'à l'impensable affaire d'Outreau ont mis en exergue un **grave dysfonctionnement de la justice française**.

Dans ce dernier grand procès français, une dizaine de personnes – parce-que simplement soupçonnées de pédophilie – ont été accusées à tort, humiliées et incarcérées. Ainsi, **tout citoyen est devenu « emprisonnable » de fait**, vis-à-vis des nouvelles lois en vigueur; la détention préventive pouvant durer plusieurs

mois, le temps de prouver l'innocence des personnes soupçonnées. Car **la présomption d'innocence**, rappelée par l'article IX de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, **a laissé place à « la raison plausible de soupçonner »** en matière de contrôles d'identité. Cette **loi n°2003-239 du 18/03/03 sur la sécurité intérieure** constitue un véritable chèque en blanc à tout abus de la part des forces de l'ordre.

LES ATTACS EUROPEENS

Le débat européen entre tous les attacs d'Europe reste toujours ouvert afin de rassembler les combats ; l'union faisant force.

C'est ainsi qu'**Attac Luxembourg** (www.luxembourg.attac) montre l'exemple en manifestant conjointement avec les Attacs de Lorraine(Fr) et d'Arlon(B) pour faire entendre sa voix altermondialiste. A tel point qu'il est stigmatisé par la presse luxembourgeoise et **accusé par les autorités luxembourgeoises de « cracher dans la soupe »**. Comme si l'économie de ce paradis fiscal reposait uniquement sur le blanchiment d'argent. Tous les habitants toucheraient-ils des intérêts de la banque luxembourgeoise Clearstream par exemple, pour que certains d'entre eux soient diabolisés parce-qu'ils dénoncent, lors de manifestations, des **pratiques bancaires plus que douteuses?**

En tout cas, les **43% de Non au référendum luxembourgeois du TCE** ont été interprétés comme une alerte par le gouvernement du duché. Son ministère de l'éducation met en place un **nouveau programme européen à destination des établissements d'enseignement** afin que les jeunes luxembourgeois deviennent de bons petits européens (comprendre euro-libéraux).

Aux **Pays-Bas**, Attac compte environ 150 membres et travaillent autour du thème de la taxe Tobin appliquée aux transactions financières. Alors que le Non au référendum du TCE dépassa 50% (55%) en France, il atteignit **62% aux Pays-Bas dont 10% de voix venues de l'extrême-droite néerlandaise**. Il apparaît que ce Non émane en majorité de villes pauvres de la patrie de Van Gogh. Ces cités rencontrent les mêmes problèmes socio-économiques que d'autres de pays de l'Union.

C'est le cas de la France où 15% du Non au TCE a émané de l'extrême-droite française et de droite sociale (héritière politique des gaullistes de gauche) au désespoir de quelques rêveurs persuadés que les 55% de Non français sont venus uniquement de voix à gauche.

Comment donc faire gagner un camp politique anti-libéral composé de différentes tendances aux prochaines élections présidentielle et législative qui n'ont rien à voir avec un référendum à un seul tour?

L'idée de **débat** comme celle développée en France est paradoxalement **mal connue en Grèce** ; berceau antique de la « demos-cratia ». L'élitisme prédomine les échanges politiques » constate la représentante d'Attac **Athènes** ; capitale qui connaît d'importantes **manifestations d'étudiants**.

En **Allemagne**, 17000 adhérents sont répartis dans 200 comités locaux qui font principalement campagne pour la taxe Tobin et pour l'écologie ainsi que contre la privatisation des chemins de fer allemands (DB).

Un autre motif de combat social est lié au site www.job-dumping.de qui met en ligne sur le net des **offres d'emploi à la sous-enchère**. Le demandeur d'emploi proposant le plus bas salaire remporte la mise. Il a alors **le droit de travailler**-et non plus le droit au travail- et aussi **d'être exploité!** C'est ainsi qu'un **poste** a été **rémunéré 3 € de l'heure**. Ce tarif horaire est bien en dessous du salaire moyen en Allemagne en dépit de toute absence de smic allemand.

Par ailleurs, le représentant d'Attac Allemagne invite à participer aux **actions menées contre le prochain sommet du G 8** qui va se tenir **début juin 2007** à Heiligendam près de Rostock en Prusse orientale. Pour plus d'informations, il est possible de surfer sur les sites suivants www.g8-aktionen.de.vu et www.direct-action.de.vu. C'est également dans la patrie de Goethe que sera organisée **en 2008 une université européenne d'été réunissant tous les Attacs d'Europe** pour laquelle des traductions simultanées seront prévues par Attac Allemagne (www.attac.de).

D'ici là, révisez votre allemand même de base pour profiter au maximum de « Organisation und Arbeit » ou de l'organisation et du travail des altermondialistes allemands sur lesquels nous pouvons compter.

Aufwiedersehen oder aufwiederlesen ou à bientôt de vous voir ou de vous lire.

Antoine Pécard Attac Lille et Rhéa

P.S: D'après un témoignage verbal d'une participante à l'université d'Attac France à Poitiers en août 2006, **la ministre française des armées aurait**, dès le printemps 2006, **encouragé les militaires français sous ses ordres à voter pour le candidat libéral de l'UMP à la prochaine élection présidentielle** en avril-mai 2007.

Aucune preuve écrite vient étayer les propos de cette militante.

En tout cas, si ses propos s'avèrent vrais, ils s'ajoutent au fait que **Nicolas Sarkozy** a cumulé jusqu'à la fin mars 2007 les fonctions de candidat libéral de l'UMP à cette prochaine élection, de ministre de l'intérieur et de garant du bon déroulement de l'élection présidentielle. Cela s'appelle **avoir été juge et parti**. Où est la démocratie dans ce cumul de différentes fonctions?